

N/REF : 3/11/2025 9H18 C:262832 I:34067
V/REF : 8969
V/Appel du Lundi 03/11/2025 a 9H18

Entreprise GENERALE RIBIERE

**105 AVENUE DU PORT
38150 SALAISE SUE SANNE**

IMMEUBLE : COLLEGE E.VAILLANT
11 RUE PAUL LANGEVIN
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 07 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 11 PAUL LANGEVIN ST MARTIN D HERES
COLLEGE EDOUARD VAILLANT
CHEF DE CHANTIER 06 32 31 63 34
CONDUCTEUR DE TRAVAUX 06 07 30 89 38
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE RESEAUX
Donneur d'ordre : M. R. CHABERT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 05/11/2025 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS LE SITE
DEBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAUX USÉES
SUR 50 METRES
EXTRACTION DE MATIERES
CONTROLE DE L'ÉCOULEMENT
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 07/11/25 a 09H32 M. R. CHABERT
AS LCOMPTER Email envoyé le 05/11/25 a 17H27 M. R. CHABERT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	270,66
TOTAL H.T.				270,66
T.V.A. a 20,00%				54,13
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>324,79</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN